

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 8 NOVEMBRE 2018

2018- 52 ACHAT DE GAZ NATUREL : LANCEMENT DU MARCHÉ

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 8 novembre le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 31 octobre 2018, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 20

Votants : 19

Titulaires présents :

Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Didier FAVREAU, délégué du collège électoral de la région de Machecoul
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte

Titulaires absents :

Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson (excusé)
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet (démissionnaire)
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu (excusé)
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Délégués suppléants présents :

Monsieur Loïc MARCHESSEAU, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis

Secrétaire de séance : Bernard MACE

Affichage le 9 Novembre 2018

2018-52 ACHAT DE GAZ NATUREL : LANCEMENT DU MARCHÉ

Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu la délibération du Comité syndical n°2018-36 du 27 septembre 2018,

Il est rappelé que le SYDELA est coordonnateur d'un groupement de commandes d'achat de gaz depuis l'année 2015.

L'accord-cadre passé dans le cadre de ce groupement arrive à son terme, et il apparaît nécessaire de lancer un nouvel appel d'offre.

Après en avoir délibéré, le comité décide, à l'unanimité :

- D'autoriser le lancement de la procédure de dévolution selon les modalités suivantes:
 - Appel d'offres ouvert,
 - Accord-cadre de 4 ans comprenant deux marchés subséquent de 2 ans.
- D'autoriser M. le Président à signer les marchés issus du groupement de commandes pour le compte de ses membres.
- D'autoriser M. le Président à signer tous les actes nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés issus de ce groupement de commandes.

Le Président,

Bernard CLOUET

